



Académie des sciences d'outre-mer

ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

Ordre du jour de la séance du 22.01.2021

(en présence d'un auditoire limité, accessible en visioconférence)

* Transmission de présidence :

* Allocution de **Jean-François TURENNE**

* Intervention de **Marc AICARDI de SAINT-PAUL** préalablement à l'allocution qu'il prononcera dès la reprise du cours normal des séances

Président de la séance : Marc AICARDI de SAINT-PAUL

Début de séance : 15 heures

* Nécrologies :

* membres associés :

— par **Pierre GÉNY** :

* **Albert MEMMI**

* **Amadou TOUMANI TOURÉ**

* membres de la 1^{re} section :

— par **Bruno DELMAS** :

* **Étienne LE ROY**, correspondant

— par **Jean-Pierre FAURE** :

* **Maurice FAIVRE**, titulaire

* membres de la 2^e section :

— par **Dominique BARJOT** :

* **André BACCARD**, titulaire

* **Paul BUNDUKU-LATHA**, correspondant

— par **Jean-Pierre VIDON** :

* **Raymond CÉSAIRE**, titulaire

— par **Henri MARCHAL** :

* **Philippe DECRAENE**, titulaire

* membres de la 4^e section :

— par **Jean-François TURENNE** :

* **Max GOYFFON**, titulaire

* membres de la 5^e section :

— par **André RONDE** :

* **Bernard DEBRÉ**, titulaire

* **Yvette NOSNY**, correspondante

* membres libres :

— par **Serge ARNAUD** :

* **Didier GIARD**

* **Gérard MOTTET**

* Informations sur le centenaire de l'Académie :

* par **Hubert LOISELEUR des LONGCHAMPS**

TRANSMISSION DE PRÉSIDENTENCE POUR L'ANNÉE 2021

ALLOCUTION DE JEAN-FRANÇOIS TURENNE

président sortant de l'Académie



Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Monsieur le Président,
Chères Consœurs, chers Confrères,
Chers Amis,

Rendre compte de l'année 2020 est un exercice difficile. Je vais néanmoins m'appliquer à en retracer autant que faire se peut les principaux événements et activités qui, me semble-t-il, ont démontré la vitalité de notre Académie dans l'adversité.

Bien évidemment, je ne peux commencer mon propos sans vous présenter mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2021. Mes vœux s'adressent à toutes et tous, comme aux consœurs et confrères que leur état de santé, ou les circonstances, empêchent de se joindre à nous.

J'adresse également ces vœux à tous les membres de notre administration, du cabinet, du service des publications, de la bibliothèque, de la comptabilité, sans oublier notre vigilante gardienne, qui ont, avec notre secrétaire perpétuel, assuré la tenue de la maison, et au-delà, dans des conditions particulièrement compliquées de confinement et de distanciation sur lesquelles je reviendrai. Notre secrétaire perpétuel assure la bonne marche quotidienne de notre Compagnie et participe activement de son renouveau, je le remercie ici en votre nom de son engagement sans faille au service de notre maison, comme je remercie les membres du bureau pour leur amical soutien et leur aide, jamais démentie.

J'adresse enfin mes vœux aux nouveaux membres élus, avec toutes mes félicitations : les membres titulaires en 1^{re} section Philippe Chalmin au siège de Paul Blanc et Isabelle Dion au siège de Bernard Dorin ; Dominique Kerouedan, membre titulaire en 4^e section élue au siège de Guy Charmot ; Catherine Bréchignac, membre libre élue au siège d'André Martel ; les correspondants

en 1^{re} section, Bernard Salvaing au siège de Suzanne Gueydon de Dives ; en 2^e section, Yimin Lyu au siège de Charles Jeantelot et Denise Houphouët-Boigny au siège de Guy Delbès ; en 3^e section, Taïmour Mostapha-Kamal au siège d'Albert Tévoédjrè ; en 5^e section, Mzago Dokhtourichvili au siège de Claude Briand-Ponsart et Stéphane Valter au siège de Frédéric Girard ; les membres associés Alexandre Najjar et Boualem Sansal.

Je relève que l'Académie française a décerné son grand prix de la Francophonie à notre confrère nouvellement élu Alexandre Najjar, le 14 janvier dernier, nous le félicitons chaleureusement.

C'est également rappeler ici la mémoire de ceux et celles qui nous ont quittés en 2020. Un hommage particulier leur sera rendu dans cette séance à l'initiative de notre secrétaire perpétuel.

Certains des présidents qui m'ont précédé se sont interrogés sur leur mandat : aurait-il été trop court ? Question légitime pour notre confrère Pierre Saliou par exemple, qui constatait que, en un an, il est difficile d'imprimer sa marque et qu'il n'y a même pas le temps de laisser une empreinte.

Je n'ai pas eu à m'interroger sur la durée du mandat de président, les mesures sanitaires de confinement ont eu raison de cette préoccupation. L'année fut courte en séances académiques, et pour cause : huit séances ont pu se dérouler tant bien que mal – pour certaines avec une salle à moitié pleine, dans le respect des consignes sanitaires –, et de nombreuses réunions en partenariat, comme un déplacement en Italie, ont dû être annulées. Il a fallu agir entre deux confinements – j'allais dire « entre deux averses » –, tenir compte des mesures de distanciation physique, des restrictions de déplacement.

Est-ce à dire que nous n'avons pas pu agir ? Je peux néanmoins revenir sur quelques faits marquants.

Nous avons pu agir, grâce d'abord à une présence permanente assurée au siège, ou en télétravail des personnels de l'administration, à l'exemple de notre secrétaire perpétuel : qu'ils en soient remerciés très chaleureusement.

La Bibliothèque Houphouët-Boigny

Je ne saurais trop souligner les progrès accomplis au niveau de notre bibliothèque : par-delà l'inauguration, le 14 février 2020, de la salle de lecture, désormais « salle Houphouët-Boigny », en présence de Son Excellence Alassane Ouattara, président de la Côte d'Ivoire, membre de notre Compagnie, le travail soutenu de notre directrice de la Bibliothèque a porté ses fruits. Je cite : valorisation des collections patrimoniales par le numérique, renforcement de la présence de la bibliothèque sur les réseaux sociaux pour accroître son attractivité et cibler de potentiels futurs usagers, optimisation des espaces. La mise en ligne du texte intégral des communications en novembre 2020 a entraîné *ipso facto* une augmentation du nombre de vues de la page « Communications », les taux de consultation de la « Lettre de l'Académie » sont tout à fait honorables. Il faut donc saluer le travail accompli pour l'amélioration du site.

Le fonds scientifique de l'Académie des sciences d'outre-mer a mis en œuvre plusieurs grands projets depuis 2019 : signalement performant, valorisation numérique de ses collections, mais aussi amélioration de ses espaces physiques. Le rapport d'activité 2020 est éloquent : amélioration de la qualité des données du catalogue, communication, dépôt d'un dossier pour une

labellisation d'excellence, CollEx, lancement de la vitrine de la bibliothèque en images pour les documents rares : Numoutremer, lancement d'un compte sur LinkedIn, tout cela par-delà les activités récurrentes, catalogage, accueil, gestion des services de presse ; mise à jour du site, suivi des abonnés à la lettre électronique mensuelle, tenues de la commission bibliothèque, de la commission des prix, gestion du suivi et des interventions sur le parc informatique de l'Académie.

Mes chers consœurs et confrères, je voulais saisir l'occasion d'insister sur ces aspects souvent méconnus de l'activité de la Bibliothèque, qui la placent de fait au cœur de l'Académie.

Rendez-vous sur le portail d'information de l'Académie, vous pourrez en juger.

Les circonstances induites par le confinement et les mesures de distanciation physique, nous ont au contraire stimulés :

Dès le mois de mars, j'ai proposé que les réunions de bureau puis les réunions des différentes commissions puissent s'effectuer sur une plateforme téléphonique : proposition acceptée puis mise en œuvre ; c'est ainsi qu'ont pu continuer à se réunir régulièrement, et prendre des décisions, le bureau, la commission des finances, la commission des prix, la commission des archives de la bibliothèque et des publications, le comité de préparation du Centenaire, le groupe de travail des présidents et vice-présidents de sections.

L'annulation des séances nous a amenés à innover : c'est ainsi que deux académiciens président et vice-président de section ont proposé des formules nouvelles pour l'Académie, comme la présentation de leur communication sur notre site, qui abordait les « Réalités et limites du développement de la Chine », et toujours sur l'Internet, la mise en ligne de vidéoconférences traitant des nouvelles diplomaties – en cours de formalisation car nécessitant un lourd travail de mise en forme, mais le résultat est là et préfigure sans doute pour le futur de nouveaux modes de fonctionnement et de diffusion de nos travaux.

L'Académie des sciences d'outre-mer était présente par visioconférences aux Journées d'étude de novembre sur « Le temps des décolonisations : de de Gaulle à nos jours ». Les webinaires des interventions de nos membres sont disponibles sur le site de l'Académie.

De même, nos travaux en séances, publiés annuellement dans *Mondes et Cultures* - le bulletin de l'Académie-, ont fait l'objet ponctuellement de quatre tirés à part parus en 2020, consacrés pour l'un à la séance commune ARSOM-ASOM des 19 & 20 octobre 2018 sur « Les politiques étrangères comparées de la France et de la Belgique », pour le second à la séance du 17 mai 2019 sur « Le passage aux Affaires étrangères des anciens élèves de l'école nationale de la France d'outre-mer », pour le troisième à la séance du 23 janvier 2020 sur « Les phéniciens en Méditerranée » et enfin pour le quatrième à la séance du 6 mars 2020 sur le thème « Médecine et santé internationale, du passé à l'avenir ». Je remercie l'équipe de la Rédaction pour sa disponibilité et son travail qui, au prix d'un effort particulier, a permis leur parution rapide en regard des délais d'édition plus longs de *Mondes et Cultures*. L'année 2020 a également été celle de la publication du millésime 2016 de notre revue, celui de 2018 est annoncé pour les premiers jours du mois de février 2021.

Tout cela nous a donné ainsi l'occasion de proposer une gestion renouvelée du portail d'information : la visibilité de l'institution, la diffusion de ses travaux, de son savoir-faire et de l'expertise de ses membres passe en effet par une utilisation plus dynamique et plus inclusive des outils numériques et du site. La mise en place d'un comité éditorial s'imposait.

Les bases de ce comité sont établies. À savoir :

- construire une politique de communication,
- offrir aux membres de l'Académie des espaces de communication,
- établir une charte éditoriale, un cahier des charges fonctionnels,
- définir un objectif général et des objectifs stratégiques et opérationnels,
- préciser le contexte de la mise en place de ce portail d'information rénové, notamment par rapport aux sites existants d'autres sociétés savantes,
- élaborer des spécifications fonctionnelles,
- mettre en place une grille d'analyse et d'évaluation du site.

Voilà ce que pourrait être le travail d'un comité éditorial du portail d'information du site, accepté par le bureau : la voie est tracée.

La plaquette de présentation de l'Académie des sciences d'outre-mer, disponible depuis 2019, a été largement diffusée depuis.

Il est d'autre part évident que la nécessité d'innover, au premier chef en matière de communication, est mise en phase avec les thématiques du centenaire de l'Académie sur son portail d'information, je viens d'évoquer les modalités participant de son renouvellement.

La création du fonds de dotation « sciencesdev »

Il manquait un outil propre à une mobilisation de mécènes venant soutenir les projets de célébration du Centenaire et au-delà : c'est le projet du fonds de dotation « sciencesdev ». Les statuts de ce fonds sont prêts. Sa création, grâce à plusieurs partenaires, devrait permettre de recevoir des dotations, en relation avec les objectifs de l'année anniversaire et au-delà, et de nouer de nouveaux partenariats. Les dotations seront entièrement consacrées à l'objet du fonds, elles contribueront à la mise en œuvre et au soutien par tous moyens, et notamment financiers, de l'étude des questions relatives aux pays situés au-delà des mers, en y intégrant les nouvelles dimensions du développement.

Les libertés académiques

Je voudrais revenir en conclusion sur deux points majeurs évoqués lors de ma présentation de janvier 2019.

1) Les menaces sur les libertés académiques : je relevais la mise en cause de l'universalité de la science, rappelant que l'un des enjeux de société actuels résidait dans notre capacité collective à débattre de manière contradictoire et à trouver des formes de consensus, caractéristique de la démarche scientifique. Je soulignais l'effet délétère du relativisme, chemin direct vers l'antiscience.

2) La pandémie qui nous a frappés m'a tristement donné raison : trop de controverses se sont réduites à des anathèmes, des opinions ont été prises comme vérité scientifique, des condamnations sans appel ont été prononcées. Je rappelais, en 2019, notre devoir absolu d'expliquer inlassablement la démarche scientifique dans ses certitudes comme dans ses incertitudes et de faire accepter une controverse apaisée, raisonnée et raisonnable. Je renouvelle ici cette ardente obligation. C'est aussi poser la question des relations science-société, mais également du rapport de la science au politique : de beaux sujets de réflexion en perspective.

La célébration du centenaire de l'Académie

La manière d'aborder, dans nos travaux, le nouveau monde qui se dessine sous nos yeux : le comité de préparation de la célébration du Centenaire a centré son objectif sur le thème « Penser le monde de demain ».

Cette célébration offre une occasion unique pour notre Compagnie : elle nous donne l'ambition de réfléchir à la nature des changements qui affectent notre planète et à notre capacité à y faire face, pour un avenir qui se dessine dans sa complexité, dans un double mouvement à la fois d'indépendance et d'interconnexion.

L'Académie est-elle de son temps ? Oui. En appui à cette affirmation, s'il en était besoin, je citerai le secrétaire général des Nations unies : n'a-t-il pas appelé très récemment à « *réinventer le monde pour des sociétés plus durables, plus inclusives, et plus égalitaires* » ? À nous d'y apporter notre contribution.

Le comité de préparation du Centenaire, sous la présidence de notre vice-président Hubert Loiseleur des Longchamps, a accompli un travail considérable. Il convient que tous les membres de notre Compagnie accompagnent la dynamique à l'œuvre et se mobilisent : chacune, chacun d'entre nous sera comptable de la réussite de cette célébration, tous peuvent apporter leurs expériences, leur savoir-faire, leurs talents. Hubert Loiseleur des Longchamps aura l'occasion au cours des séances de 2021 de nous tenir informés des développements de ce travail et de mobiliser les énergies.

Séances sans frontières

Je ne saurais terminer mon discours sans faire état des séances que nous avons pu tenir et rappeler que l'essentiel de ce qui fait notre activité académique, séances, colloques, expositions, présentation d'ouvrages, publications, a pu être maintenu.

Les séances ont été riches, denses et dans l'esprit de la préparation du Centenaire de par la qualité de leurs analyses et leur ouverture sur le monde. Parmi les sujets abordés, outre ceux ayant fait l'objet des tirés à part évoqués précédemment, citons :

- « Histoire de l'Homme »,
- « Le rôle du rift africain »,
- « Médecine et santé internationale »,
- « L'aluminium et l'Afrique, levier de développement ou instrument de l'emprise économique néocoloniale ? »,
- « De la biodiversité »,
- « Les biens culturels, restitution vs patrimoine mondial »,
- « L'exemple de l'Afrique »,
- « Réalités et limites du développement de la Chine »,
- « Nouvelles diplomaties » (séance qui sera diffusée en ligne prochainement).

Notre confrère Olivier Stirn et son épouse ont pu présenter leur ouvrage, *L'éveil décisif de l'Afrique*, l'exposition dossiers-photos-films d'archives consacrée à « La naissance de la République et l'accès de Madagascar à la communauté française, 1958 » a pu se tenir entre deux

confinements, le colloque « États de guerre, États en guerre (XX^e-XXI^e siècles) » s'est heureusement déroulé sous la présidence d'Henri Marchal.

André Leroi-Gourhan disait que « *toute théorie présente un piège, lié à cette propriété décevante qu'ont les faits de se mettre docilement en série [en ordre] pour peu qu'on les éclaire d'un seul côté à la fois* ».

L'exemple de nos travaux montre que ces regards croisés qui caractérisent notre Compagnie nous gardent de cette déception... Nous avons pu le vérifier au cours des séances.

Les sections sont des laboratoires d'idées, comme l'exprimait Gabriel Hanotaux cité par Denis Fadda, les présidents et les vice-présidents des sections ont été à la manœuvre, m'apportant un soutien sans faille et un engagement qui ne s'est jamais démenti au cours de cette année 2020 si difficile : je les en remercie chaleureusement.

Enfin, pourriez-vous me demander, comment cette année 2020 m'apparaît-elle, rétrospectivement ? Quels projets initiés en 2020 peut-on espérer voir aboutir ? Je suis peut-être plus américaniste qu'africaniste et sans regrets inutiles, pourrais répondre à cette question en citant Simon Bolivar qui, interrogé à la fin de sa vie au sujet des leçons qu'il tirait de son action, déclarait : « *J'ai labouré la mer...* », ajoutant « *et semé le vent* ». Ce n'est pas très original j'en conviens, cette citation étant largement utilisée, mais elle me va !

Je vous remercie pour votre attention et je transmets la présidence à mon successeur, avec tous mes vœux de succès.

*
* *

ALLOCUTION DE MARC AICARDI DE SAINT-PAUL
président de l'Académie pour l'année 2021



Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Monsieur le Vice-président,
Mesdames, Messieurs les Présidents et Vice-président(e)s de sections,
Chères Consœurs, chers Confrères,
Chers Amis,

Comme vous avez pu le lire dans le programme du premier trimestre, je m'adresserai à vous brièvement, compte tenu des difficultés d'organisation inhérentes à la situation sanitaire actuelle. Lors de la dernière réunion de bureau, nous avons décidé de maintenir cette transmission de présidence au mois de janvier, comme le veut la tradition. Cela nous permet de rétablir un lien entre académiciens, distendu par les restrictions de mouvements liées à la Covid-19. Je m'adresserai à vous plus longuement lorsque nous reprendrons les séances en présentiel à l'Académie.

Si vous m'autorisez une petite incidente, je vous relaterai en quelques mots les circonstances qui m'ont amené à fréquenter la rue La Pérouse. Né sur un territoire qui n'était déjà plus l'Empire, mais l'Union française, j'y suis resté assez longtemps pour être, sans doute plus que mes compatriotes de métropole, sensible aux problématiques de l'outre-mer. C'est vraisemblablement ce qui m'a amené, lors de mes études universitaires et mes recherches, tant en France que dans les pays anglo-saxons, à choisir des sujets de mémoires et de thèses en relation avec mon tropisme ultramarin. C'est à l'occasion de la publication de ma thèse de philosophie et histoire des idées, consacrée à : « L'apartheid : le contexte historique et idéologique », que j'ai rencontré Robert Cornevin, qui était alors secrétaire perpétuel de l'Académie et dont l'épouse Marianne venait également d'écrire un livre sur l'Afrique du Sud. Robert Cornevin me proposa aussitôt d'adhérer à l'association des Amis de l'Académie et, parallèlement, d'intégrer le comité de rédaction d'*Afrique contemporaine*, revue trimestrielle dont il était le rédacteur en chef à la Documentation française. Cela fait donc quarante ans que je fréquente notre vénérable institution, et je crois d'ailleurs être le plus ancien à y avoir effectué des recherches.

C'est la fréquentation ininterrompue de ces lieux et de tous ces académiciens— dont beaucoup nous ont malheureusement quittés — qui m'a incité à vous livrer les quelques idées qui suivent, sur l'évolution de notre Compagnie tout au long de ces dernières décennies. Puis, dans un deuxième temps, je vous exposerai quelle a été ma démarche pour élaborer le programme des séances de cette année 2021.

L'année chaotique à laquelle l'Académie a eu à faire face a été le révélateur de nos faiblesses et également de nos forces. Comme dans bien d'autres domaines, la Covid-19 a été un *game changer*, comme diraient les Anglo-Saxons, qui conduit à entamer une réflexion sur nos modes de fonctionnement, nous incite à l'anticipation et à l'agilité dans nos prises de décisions.

Depuis quelques années, un certain nombre de réflexions visant à faire évoluer l'Académie avec son siècle ont été envisagées par ses instances dirigeantes : secrétaire perpétuel, présidents, vice-président(e)s, membres du bureau et des sections. Bien que des avancées notables soient à porter au crédit de la gouvernance de notre Compagnie dans de nombreux domaines, il s'avère que la conjonction de deux événements doit nous inciter à en accélérer le rythme.

Je fais référence, d'une part à la préparation des célébrations du Centenaire et d'autre part à la crise sanitaire qui contrarie nos projets. Contrairement à ce que nous pourrions penser, ces deux facteurs sont intimement liés, dans la mesure où nous nous retrouvons face à des échéances à court terme qui nous incitent à innover rapidement. Toutefois, comme dans une entreprise, nos moyens doivent être à la hauteur de nos ambitions. Par conséquent, il faut en permanence adapter les uns aux autres, sous peine de voir les réalités contrarier les buts que nous voulions atteindre.

Et lorsque j'évoque les moyens, je ne pense pas seulement à l'aspect financier qui est certes important, mais pas unique. J'y inclus le personnel qui est loin d'être pléthorique, alors que sa bonne volonté et son dévouement sont indiscutables. À mon avis, il doit impérativement être épaulé par des académiciens susceptibles de prendre en charge des tâches indispensables à la bonne marche de notre académie. C'est déjà le cas de manière épisodique, mais il serait utile de renforcer cet appoint indispensable, si nous ne voulons pas multiplier des goulets d'étranglement bureaucratiques préjudiciables à la bonne marche de l'Académie.

L'exemple de la communication me vient en premier à l'esprit, dans la mesure où depuis une dizaine d'années la croissance mondiale des données disponibles sur l'Internet a été exponentielle, qu'il s'agisse de réseaux sociaux comme Facebook et Twitter, ou de sites généralistes comme Wikipédia, ou d'autres comme Academia.edu, destinés plutôt aux chercheurs. Le secrétaire perpétuel, qui a pris la mesure de l'enjeu, a d'ailleurs créé un compte Twitter il y a quelques mois. Cependant, malgré les efforts consentis, force est de constater que l'Académie manque toujours de visibilité, dans les médias et de relais dans les cercles gouvernementaux, au Parlement et dans les grandes Organisations internationales, exception faite de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie). Or nous disposons d'un vivier pluridisciplinaire d'académiciens, de journalistes, d'hommes politiques, de scientifiques, d'universitaires de valeur, susceptibles de faire rayonner notre académie grâce à leur savoir et à leurs travaux. Si à l'heure actuelle les interactions entre notre académie et les acteurs que je viens d'énumérer sont relativement restreintes, cela n'a pas toujours été le cas tout au long de ces cent dernières années.

Le deuxième volet des activités de notre Compagnie, dont je voudrais vous entretenir brièvement, concerne la recherche. En tant que membres d'un établissement dépendant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, nous devrions nous mobiliser pour constituer un

ou deux groupes autour de projets fédérateurs suffisamment pointus dans lesquels notre vocation pluridisciplinaire pourrait s'exprimer pleinement. La présence à l'Académie d'un stagiaire qui est déjà opérationnel, encadré par des académiciens dédiés, devrait permettre de constituer un pôle de recherche de référence qui nous fait cruellement défaut. Cela nous mettrait en condition d'intervenir dans des médias au titre de l'Académie, ou encore d'être consultés comme experts par le gouvernement et le Parlement dans le cadre de leurs auditions. Cela s'est déjà produit mais il y a fort longtemps. À titre personnel, je me souviens que la Présidence de la République avait demandé à notre secrétaire perpétuel Gilbert Mangin de désigner un académicien pour accompagner Jacques Chirac lors de son voyage officiel en Afrique du Sud. Le choix s'était porté sur moi mais, malheureusement pour une question de calendrier, à mon grand regret ce projet n'avait pas pu aboutir.

Les échanges et partenariats avec d'autres académies et universités, tant en France qu'à l'étranger qu'ils soient anciens, comme avec l'Académie royale des sciences d'outre-mer belge, ou plus récents avec l'Académie de Wuhan en Chine, ou encore avec l'Académie des belles-lettres de La Rochelle sont à poursuivre et à encourager. Un projet de rapprochement avec l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts est en cours d'évaluation, depuis le voyage d'une délégation de notre Compagnie en Tunisie.

Enfin, il est de notre devoir de ne pas négliger la fonction mémorielle qui nous incombe. Nous avons eu tout au long de ces cent dernières années des consœurs et des confrères emblématiques de leur époque et des sans-grades, métropolitains ou natifs de l'outre-mer, qui ont contribué à la grandeur de notre pays. L'association de l'Académie aux célébrations du premier conflit mondial s'est traduite par des voyages sur les champs de bataille et par un ouvrage consacré aux troupes indigènes pendant la Grande Guerre, dirigé par notre consœur Jeanne-Marie Amat Roze. Le projet de voyage à Fréjus, prévu dans le cadre des célébrations du Centenaire, consistant à honorer les troupes de Marine, s'inscrira opportunément dans ce cadre. Enfin, le rapport établi par Benjamin Stora sur « les mémoires de la colonisation et de la guerre d'Algérie » récemment remis au président de la République Emmanuel Macron, qui doit être examiné par un groupe de confrères historiens, devrait impérativement donner lieu à une réaction de l'Académie sous une forme à déterminer, et tout au moins à un communiqué de presse. Car, qui mieux que l'Académie des sciences d'outre-mer est légitime à s'exprimer sur un tel sujet ?

J'en viens maintenant au programme qui vous a été transmis en fin d'année dernière. De façon collégiale, nous avons décidé de considérer 2021 comme une année préparatoire aux célébrations de 2022. C'est la raison pour laquelle, nous l'avons intitulé : « Sur la route du Centenaire ».

Deux catégories d'interventions vous sont proposées : certaines concernent des grandes questions de fond, d'autres sont plutôt des séances d'actualité. Si toutes les deux tiennent compte du passé, bénéficiant de nos connaissances sur le temps long, elles sont évidemment tournées vers l'avenir, en ligne avec le projet du Centenaire qui se veut prospectif.

Avant d'interroger les sections, j'avais en amont réfléchi sur les thèmes que je souhaitais voir aborder. Dans la première catégorie, celle des questions de fond, j'en avais envisagé un certain nombre :

– « Les soixante ans d'indépendances africaines : bilan et perspectives » me semblait indispensable tant ce continent est à la croisée des chemins : les nouveaux enjeux, nés de la fin de la guerre froide,

de la diminution de l'influence européenne, battue en brèche par l'irruption de nouvelles puissances, majoritairement asiatiques, l'effacement des idéologies et l'apparition du fait religieux ont transformé ce continent d'avenir en profondeur ;

– « Le facteur démographique dans les équilibres mondiaux » m'a paru essentiel, à un moment où la redistribution des cartes au plan géopolitique se fera en tenant compte du poids démographique des différents ensembles ;

– « Le défi démocratique à l'épreuve des crises du XXI^e siècle » pose la question de la gouvernance dans un contexte où l'idéal de la démocratie occidentale est battu en brèche par des régimes plus autoritaires mais qui semblent plus efficaces en temps de crise ;

– « Les institutions internationales sont-elles adaptées au monde d'aujourd'hui ? » est un sujet d'une actualité brûlante en ces temps incertains où de plus en plus d'États souhaitent s'affranchir des contraintes qui leur sont imposées par lesdites institutions ; cette problématique sera suivie d'un cas d'espèce consacré à :

– « L'avenir des regroupements linguistiques et culturels » ; puis viendront :

– « Les mondes insulaires face au défi de la mondialisation », tout comme « La Méditerranée orientale : une nouvelle zone de conflits potentiels » qui complètent le tableau de l'état géopolitique du monde m'ayant servi de fil conducteur pour cette année 2021 ;

– enfin, « La Covid-19 en Afrique subsaharienne : différences et perspectives », ainsi que « La pandémie et les zoonoses qui nous attendent en ce début d'année », qui sont des questions susceptibles de remettre en cause nos certitudes et de révéler la fragilité de nos civilisations.

Je remercie celles et ceux qui ont bien voulu reprendre ces thèmes à leur compte et accepté de coordonner ces séances.

N'ayant ni la prétention, ni la compétence pour réaliser tout seul l'intégralité du programme, ce qui eût été contraire à l'esprit de notre Compagnie, j'ai accepté avec enthousiasme les propositions faites par les sections. Bien entendu, je ne peux pas dans le temps qui m'est imparti vous les rappeler toutes. Permettez-moi cependant de citer les principales, comme : « Le Sahel et ses défis actuels », une séance organisée autour du thème de l'eau, « Armée et islam », « Le Pakistan, un pays neuf, une vieille histoire », « les ressources océaniques », ou encore : « Guerre des civilisations ou guerre des religions » et « Adaptation de l'offre culturelle face à la pandémie ». Comme vous l'aurez remarqué, leur point commun est de privilégier les interrogations plutôt que les certitudes.

Je terminerai mon propos en vous remerciant bien vivement pour votre engagement à mes côtés pour l'élaboration de ce programme et pour votre soutien, depuis que j'ai été amené à assumer des responsabilités, tant au plan de la 5^e section, que du bureau et de la vice-présidence. Bien entendu, chaque président apporte sa pierre à l'édifice, mais il n'est qu'un maillon d'une chaîne qui perdure depuis maintenant un siècle.

Je forme le vœu que cette année contribue pleinement au lancement des célébrations du Centenaire, ainsi qu'à une réflexion approfondie sur l'évolution indispensable de notre académie.

Je vous remercie pour votre attention.

*
* *

NÉCROLOGIE D'ALBERT MEMMI

par Pierre GÉNY

secrétaire perpétuel, membre titulaire de l'Académie en 4^e section

Albert Memmi, comme je vous l'annonçais dans mon faire-part le 27 mai dernier, est décédé à 99 ans à Paris où il résidait depuis 1956. Notre confrère aurait eu ses 100 ans le 15 décembre car il était né le 15 décembre 1920 à Tunis, dans le quartier juif, le ghetto de Mara.

Le père d'Albert, Fraji Memmi, était tonnelier ; sa mère était une Berbère. La fratrie s'élevait à douze enfants.

Albert Memmi fut un témoin lucide du changement des populations et des pouvoirs en Tunisie.

Son éducation reposa sur les trois courants qui alimentèrent son existence à ses débuts : le langage quotidien, dès l'enfance, de l'arabe tunisien, l'hébreu enseigné à l'école rabbinique, puis, grâce aux moyens tant de l'Alliance israélite universelle que du Protectorat, le français, qui deviendrait son langage littéraire.

Admis au lycée Carnot, il fut l'élève de professeurs prestigieux ; il entra aussi en contact avec des camarades d'autres origines et d'autres milieux. Il effectua ses études à l'Université d'Alger et à l'Université de Paris.

La situation bien particulière de notre confrère qui se proclamait doublement colonisé en a fait une sorte de symbole culturel dont l'importance dépasse les frontières de sa patrie, selon le dictionnaire Bordas des littératures françaises.

Mais le meilleur moyen de connaître Albert Memmi reste la lecture de ses revues, romans ou essais qui dévoilent toute la richesse de son écriture et la clarté de ses analyses.

Tous les écrivains de notre temps se sont exprimés sur l'œuvre d'Albert Memmi ; ainsi, les engagements auprès de lui ont été très forts de la part d'Albert Camus, de Jean-Paul Sartre et de Vercors qui ont chacun préfacé ses ouvrages clés.

Notre confrère Léopold Sedar Senghor parlant de l'ouvrage *Le Portrait du colonisé* déclara : « *Votre portrait du colonisé m'a enthousiasmé.* »

L'autobiographie tient un rôle essentiel, en quelque sorte existentiel, dans son parcours.

Son roman le plus connu, *La Statue de sel*, qu'Albert Camus préfaça, fut le seul publié en 1953 avant son départ de Tunisie pour Paris et la rue Saint-Merri d'où sortiront toutes ses œuvres ultérieures. L'analyse très profonde de cet environnement juif du ghetto de Tunis y est particulièrement bien décrite et l'on y discerne les éléments qui ont structuré la personne même d'Albert Memmi.

Rien que sous format de livre de poche, ont paru les titres suivants qui manifestent l'immense notoriété d'un écrivain tuniso-français et juif, de surcroît traduit en sept langues :

- *La Statue de sel,*
- *Le Scorpion,*
- *Le Portrait du colonisé,*
- *Le Portrait d'un juif,*
- *La Libération du juif,*
- *L'Homme dominé,*
- *Juifs et arabes,*
- *Le Racisme,*
- *La Dépendance.*

La place dominante d'Albert Memmi parmi les écrivains francophones du Maghreb est reconnue. L'admiration que lui portait notre consœur, Samia Kassab-Charfi - elle-même écrivaine francophone - l'atteste au sein même de notre Compagnie.

Je puis ajouter qu'Albert Memmi, venu il y a encore peu de temps durant une de nos séances, m'avait exprimé son désir de s'investir davantage dans la vie de l'Académie, jugeant que le statut de membre associé ne l'impliquait pas suffisamment.

Rappelons les distinctions qui lui furent attribuées : le prix Fénéon, le prix de l'Union rationaliste, le Grand prix de la Francophonie en 2004. Albert Memmi était officier de la Légion d'honneur et de l'ordre de la République tunisienne, décoré du Nichan Iftikhar.

Je tenais enfin à rappeler que Madame Frédérique Vidal, notre ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation, tint à m'adresser ses condoléances devant la disparition de ce membre si éminent de notre Compagnie.

*
* *

NÉCROLOGIE D'AMADOU TOUMANI TOURÉ

par Pierre GÉNY

Notre confrère l'ancien président du Mali Amadou Toumani Touré, surnommé ATT, est décédé le mardi 10 novembre dernier en Turquie où il avait été évacué pour des raisons sanitaires après avoir subi une opération cardiaque à l'hôpital du Luxembourg de Bamako. Il était âgé de 72 ans.

C'est en effet le 4 novembre 1948 qu'il naquit, à Mopti, dans ce qui était alors le Soudan. Il suivit les enseignements d'abord de l'école fondamentale, puis ceux de l'école normale pour devenir instituteur. Il choisit alors une carrière militaire qui allait être brillante : entré à l'école militaire interarmes de Kati, il intégra l'unité d'élite des commandos parachutistes. Il deviendrait en 1984 commandant de ce régiment qui est un peu celui des « faiseurs de roi ».

Sa formation fut complétée par des stages en URSS – le Mali étant alors proche de ce pays du fait des choix de son président dictateur Moussa Traoré. On doit donc à notre confrère la mise en œuvre du coup d'État renversant Moussa Traoré et mettant fin non seulement à son mandat mais aussi aux très nombreux massacres de son régime.

Pendant plus d'une année, Amadou Toumani Touré exerça le pouvoir sous une forme transitoire en affichant la volonté de restaurer un État de droit issu d'une élection libre et démocratique. C'est ainsi que fut élu le président Alpha Oumar Konaré, surnommé Alpha, qui présida le Mali pendant la durée de son mandat de cinq ans.

Amadou Toumani Touré, devenu général, et qui fut à la fois le restaurateur d'un État de droit et le soutien d'un président légitimement élu, réunit alors toutes les composantes politiques du Mali pour candidater à la magistrature suprême.

Il s'acquitta par ailleurs de la confiance internationale en matière de démocratie. C'est ainsi que Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, le chargea d'une mission en juin 2001 en Centrafrique à la suite d'un coup d'État contre le président Ange-Félix Patassé.

Devenu civil, Amadou Toumani Touré se présenta donc à l'élection présidentielle de 2002. Il fut élu le 12 mai avec presque deux tiers des voix. Il gouverna donc en non-partisan durant les cinq ans de son mandat et ce, sur la base d'un consensus national.

L'unité semblant confortée autour de lui et après le fameux discours prononcé à Nioro-du-Sahel, il décida de se présenter une seconde fois.

Il est remarquable de noter à l'époque, que les Maliens de l'étranger – qui constituent une population extrêmement importante – se sont directement ralliés à la campagne électorale du président Amadou Toumani Touré. Un programme ambitieux fut alors présenté concernant le développement et l'emploi des fermes.

C'est durant la première année de ce deuxième mandat en 2007 qu'Amadou Toumani Touré développa son ouverture internationale par des visites officielles ou privées nombreuses. C'est ainsi qu'il effectua une visite privée en France du 18 au 20 octobre 2007. À cette occasion, il fut fait

docteur *honoris causa* de l'université Jean Moulin Lyon-III en marge d'un forum sur l'énergie. C'est aussi à cette occasion qu'il fut élu membre associé de l'Académie des sciences d'outre-mer.

Le président Gérard Conac, procédant à son installation, insista sur le rôle historique éminent tenu par le président Amadou Toumani Touré dans le processus de transition démocratique de la République malienne, mais aussi de l'aura internationale dont il bénéficiait alors.

Ce deuxième mandat se termina difficilement en 2012 par un coup d'État causé par les troubles extérieurs ou intérieurs, djihadistes, touaregs et autres, auxquels le régime n'a pas su trouver de réponse de paix.

Quittant le Mali, notre confrère s'était alors exilé au Sénégal, loin des troubles du Mali et des volontés vengeresses des successeurs.

Les entreprises de 2016 pour le juger échouèrent et le Parlement effaça par un vote en 2019 toute poursuite le concernant.

Revenu au pays en 2019, le président Amadou Toumani Touré, comme nous le savons, succomba des suites d'une maladie cardiaque.

L'Académie peut à mon sens être fière de ce membre associé dont la vie a été entièrement, lui qui était militaire, tournée vers la recherche de la paix et d'un consensus le plus large possible. Nous ne pouvons que souhaiter que les actuels responsables maliens s'appliquent à retrouver les voies qu'il a ouvertes.

Amadou Toumani Touré a été un grand exemple parmi les nations et l'Académie a eu beaucoup de chance de le compter dans ses rangs.

*
* *

NÉCROLOGIE D'ÉTIENNE LE ROY

par Bruno DELMAS

président honoraire, membre titulaire de l'Académie en 1^{re} section

Né en 1941, notre confrère, correspondant de la 1^{re} section de l'Académie depuis 2008, est décédé le 28 février 2020 à la suite d'une longue maladie.

Nous avons beaucoup travaillé ensemble lors du colloque sur « Les communs », organisé par notre section et qui s'est tenu dans nos murs en novembre 2015. Il en avait proposé le thème et nous avons ensuite préparé l'édition des actes, au moment où la maladie qui devait l'emporter le frappait déjà cruellement. Je ne peux que témoigner de sa détermination et de son investissement pour connaître l'aboutissement de cette publication. Ce fut sa dernière raison de vivre. La présentation du livre fut l'occasion de sa dernière présence parmi nous.

Spécialiste de l'anthropologie du droit, il avait exercé successivement comme maître-assistant, maître de conférences à la faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Paris puis, après la réforme des universités, à Paris-I Panthéon-Sorbonne et dans d'autres universités parisiennes ou provinciales.

Docteur en droit en 1970 et en anthropologie en 1972, il avait été détaché en coopération à l'université de Brazzaville ; il y africanisa l'enseignement juridique (1972-1973).

Il fut professeur d'anthropologie du droit et directeur du laboratoire d'anthropologie juridique de Paris de 1988 à 2007. Il dirigea le DEA d'études africaines de Paris-I ainsi que le master d'anthropologie du droit (jusqu'en 2004), développant cette nouvelle discipline appelée successivement ethnologie juridique, anthropologie du droit, anthropologie de la juridicité...

Étienne Le Roy partagea sa pratique de la recherche entre l'Europe, l'Afrique (son terrain d'étude) et l'Amérique (sa source d'inspiration). En effet, il exerça des fonctions internationales comme professeur à l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg, maître de conférences à l'Académie européenne de théorie du droit à Bruxelles (1993-1998). Associé à de nombreux grands programmes avec l'Unesco, la FAO, le PNUD et la Banque mondiale, il fut membre du bureau de la Commission du droit coutumier et de la pluralité des lois de l'Union internationale des sciences anthropologiques et ethnologiques.

Ses travaux (plusieurs centaines de références d'ouvrages, d'articles ou de littérature grise) portent sur l'Afrique et l'Europe dans des domaines variés.

Membre de comités de lecture, conseils éditoriaux ou directeur de publications, il apparaissait dans les revues *Politique africaine*, *Droit et sociétés*, *Natures Sciences Sociétés*, *Les cahiers d'anthropologie du droit*.

Passionné et convaincu de l'importance actuelle de sa discipline, il a formé de nombreux élèves français et africains, dont certains, présents à ses obsèques, témoignaient de leur reconnaissance.

*

* *

NÉCROLOGIE DE MAURICE FAIVRE

par Jean-Pierre FAURE

membre titulaire de l'Académie en 1^{re} section

Né le 19 mars 1926 à Morteau, notre confrère est décédé le 4 novembre 2020 à Paris dans sa 94^e année, emporté par la pandémie de Covid-19. Il était membre titulaire de la 1^{re} section de notre Compagnie depuis 2002 après en avoir été le correspondant depuis 1996.

Son adolescence a d'abord été marquée par la guerre et l'occupation nazie. Le scoutisme et sa foi chrétienne lui donneront d'abord le souci constant de se tourner vers les autres. Son père, résistant, l'associera à la lutte clandestine.

En octobre 1947, il est reçu à Saint-Cyr ; il en sortira major de la promotion « Rhin et Danube ». Nommé sous-lieutenant, il rejoint à Saumur l'école de l'Arme blindée puis la Légion étrangère à Sidi Bel Abbès.

En 1955, dans l'urgence, il prend le commandement d'une unité de rappelés. Il y reçoit mission d'améliorer l'habitat des populations pauvres de Constantine. Après cette première expérience, il commandera à nouveau, lors d'un deuxième séjour, une unité du « quadrillage » et formera, à la demande d'une population kabyle ne supportant plus les exactions du FLN, une harka en autodéfense de trois villages. Ainsi, pendant cinq ans, il sera confronté à un terrorisme qui est la forme privilégiée du contrôle d'une population. En 1962, ses harkis, réfugiés en France, firent appel à leur ancien capitaine. Maurice Faivre réussit à les regrouper à Dreux, leur trouva travail et logement et, en dépit de tous les règlements, parvint, à faire sortir d'Algérie leurs cinquante-sept familles.

Reçu à l'École de guerre en 1964, sa carrière s'oriente vers le renseignement. La guerre froide menace alors l'Europe. Dans la seule Allemagne de l'Est, l'armée soviétique déploie vingt divisions blindées et mécanisées dotées d'armes nucléaires tactiques. Cet outil militaire potentiel est aussi le garant de la mainmise de Moscou sur l'Europe centrale.

Le colonel Faivre commandera en 1973 un régiment de recherche dans la profondeur puis sera responsable du renseignement des Forces françaises en Allemagne à Baden puis à l'état-major de la 1^{re} Armée à Strasbourg de 1975 à 1981.

Le général Faivre, admis à la retraite, reprend des études universitaires, obtenant un DEA en Défense puis, en 1986, un doctorat en science politique à la Sorbonne. Il a publié plusieurs ouvrages et articles, en particulier sur l'Algérie, qui l'ont confirmé comme un historien équilibré, précis car maîtrisant une documentation considérable, échappant à tout dogmatisme et dont l'œuvre fait référence.

Tel était l'Homme, le Soldat et l'Historien.

*
* *

NÉCROLOGIE D'ANDRÉ BACCARD

par **Dominique BARJOT**

membre titulaire de l'Académie en 2^e section

Né à Poncharra (Isère) le 26 novembre 1926, membre titulaire de la 2^e section depuis 1988 et décédé le 20 mars 2020 aux Lilas, André Baccard a fait une grande carrière de magistrat et de juriste.

Passé par le lycée Louis-le-Grand et l'École nationale de la France d'outre-mer, puis par le Centre des hautes études d'administration musulmanes, il a œuvré en Afrique, sans interruption, de 1951 à 1974.

Il a débuté en Guinée comme juge d'instruction, y inculquant notamment Ahmed Sékou Touré, puis fut juge de paix au Soudan et à nouveau en Guinée, président du tribunal du Travail à Brazzaville avant de rejoindre la Côte d'Ivoire, puis le Tchad en tant que procureur général à la Cour d'appel et chef du service juridique.

Revenu un temps en métropole, à La Rochelle puis Nanterre, il a été ensuite conseiller juridique du président centrafricain de 1981 à 1984, substitut général à la Cour d'appel de Paris entre 1984 et 1988, puis conseiller au ministère de la Justice à Djibouti de 1988 à 1992 et, enfin, avocat général à la Cour d'appel de Paris, poste où il a achevé sa carrière.

Alpiniste chevronné, conseiller juridique de la Fédération française de football, il est l'initiateur du prix Albert Bernard remis chaque année depuis 1993 par l'Académie des sciences d'outre-mer à l'auteur d'un ouvrage traitant de l'Afrique, et de la Corne de l'Afrique en particulier.

*
* *

NÉCROLOGIE DE PAUL BUNDUKU-LATHA

par Dominique BARJOT

Né le 23 avril 1952 à Lastouville, au Gabon, décédé le 7 juin 2020 à Libreville, Paul Bunduku-Latha était correspondant de l'Académie des sciences d'outre-mer depuis décembre 2003, docteur en politique et droit, et titulaire d'un DES de diplomatie et administration internationale.

Il a enchaîné des fonctions d'ambassadeur du Gabon au Maroc (1989-1993), aux États-Unis et au Mexique (1993-2001), et en Allemagne (2001-2006), ainsi que des responsabilités ministérielles : ministre délégué auprès du Premier ministre, du ministre de l'Environnement (2009), du ministre de l'Économie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme (2009-2010), et auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Francophonie.

Ancien auditeur à l'Académie de droit international de La Haye (1982) et de l'Institut des hautes études de Défense nationale, l'IHEDN (1987), il a reçu de prestigieuses décorations : outre le grade d'officier de l'ordre du Mérite de la République française, il avait été distingué par celui de commandeur de l'ordre du Ouissam alaouite du Maroc, avait reçu la grand-croix de l'ordre du Mérite de la RFA, était commandeur de l'ordre de l'Étoile équatoriale du Gabon et officier de l'ordre du Mérite de la République gabonaise.

Membre du comité de rédaction de *Géopolitique africaine*, il a été l'auteur de deux livres :

- *L'administration Clinton et l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1993,
- *La politique africaine de George W. Bush*, Saint-Denis, Publibook, 2010.

*
* *

NÉCROLOGIE DE RAYMOND CÉSAIRE

par Jean-Pierre VIDON

correspondant de l'Académie en 2^e section

L'ambassadeur de France Raymond Césaire, président honoraire de l'association AROM (Amitié-Réalité-Outre-Mer), nous a quittés le 24 mars dernier. Aucun de ceux qui le virent participer, le 12 mars, à la cérémonie organisée à l'Académie des sciences d'outre-mer par la Renaissance française, ne pouvait imaginer l'imminence de cette disparition. Après son épouse, Claudie, décédée en janvier 2018, il laisse derrière lui ses trois enfants, Jean-Marc, Bénédicte et Bertrand ainsi que ses huit petits-enfants.

Membre titulaire de notre Compagnie dont il présida la 2^e section, il s'y était beaucoup investi depuis son élection en 2009, de la même façon qu'il était simultanément impliqué dans nombre d'associations auxquelles il apportait – outre une présence agissante – sa connaissance passionnée, à la fois de l'Afrique et de l'Amérique latine, acquise tout au long de quarante-quatre années d'une carrière au service de l'État.

À 21 ans, il faisait le choix de présenter le concours de l'École nationale de la France d'Outre-mer (ENFOM) qu'il intégrait après des études secondaires à Bordeaux. Placé ensuite sous les drapeaux en 1956, il servit en Algérie comme officier dans les Sections administratives spécialisées (SAS), expérience de terrain formatrice qu'il eut à cœur de rappeler en animant une séance thématique à l'Académie en 2017.

Libéré en 1958, décoré de la croix de la Valeur militaire, il intégra alors le ministère des Affaires étrangères tout en servant outre-mer, d'abord à Madagascar comme attaché au cabinet du chef de la province de Tamatave, puis comme chef de cabinet du haut-commissaire à Brazzaville.

Demeuré au Congo en qualité de conseiller culturel à l'ambassade après l'indépendance, il rejoignit la France en 1963 pour un poste à la direction des Organisations internationales du Quai d'Orsay.

En 1967, il fut nommé conseiller d'ambassade à Lagos où il suivit la guerre du Biafra¹, puis en 1970, dans ces mêmes fonctions de numéro 2, fut affecté à Santiago du Chili. Son séjour coïncide avec l'essentiel du parcours, à la tête de l'État, du Président Salvador Allende.

De retour en 1973 à l'administration centrale, il rejoignit la direction d'Amérique avant d'être promu sous-directeur d'Amérique latine deux ans plus tard. En 1979, il devint ambassadeur en Bolivie puis, en 1983, au Pérou. Revenu à Paris en 1987, il fut nommé commissaire général de l'Année de la France en Inde.

Chargé de mission pour les questions de stupéfiants auprès du directeur des Affaires politiques de 1989 à 1994, il retrouva ensuite la capitale congolaise en devenant ambassadeur à Brazzaville. Confronté pendant toute sa mission aux troubles que connaissait alors le pays, il fut le témoin de leur paroxysme, entre juin et octobre 1997, durant la guerre civile qui opposa Pascal

¹ Voir *Bulletin* n°38/39, AROM, décembre 2017-avril 2018 et *Bulletin* n°40/41, AROM, décembre 2018-juin 2019.

Lissouba, à la tête de l'État, à son prédécesseur Denis Sassou N'Guesso. Il traversa cette période au péril de sa vie, ainsi qu'en témoigne notamment l'agression dont il fit l'objet au sortir d'une audience avec le chef de l'État : le 24 juin 1997 en effet, il se retrouva « *quelques longues secondes à plat ventre sur le sol sous la menace d'une kalachnikov* »².

Sa conduite courageuse et l'action qu'il mena tout au long de la crise pour favoriser des médiations et protéger nos ressortissants justifieront qu'il soit élevé à la dignité d'ambassadeur de France le 17 octobre 1997, alors que le conflit trouvait son dénouement.

Le 1^{er} janvier 1998, sa promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur viendra parachever la reconnaissance qui lui fut témoignée par la République.

Ainsi Raymond Césaire a-t-il achevé sa carrière là où il avait servi, à la jonction de son parcours entre l'outre-mer et les Affaires étrangères : il y a atteint le plus haut niveau auquel un diplomate puisse accéder.

Il demeura très attaché à sa vocation d'origine, toujours très impliqué qu'il fut, jusqu'à sa dissolution en 2017, au sein de l'Association des anciens élèves de l'ENFOM dont présida la section du ministère des Affaires étrangères de 1988 à 1997.

C'est dans le même esprit qu'il était devenu en 2006 président d'Amitié-Réalité-Outre-Mer, succédant alors à Serge Jacquemond qui en avait été l'un des fondateurs parmi plusieurs autres anciens de l'ENFOM.

*
* *

² Voir <https://www.diploweb.com/Six-mois-de-crise-au-Congo-Brazzaville-juin-decembre-1997/>

NÉCROLOGIE DE PHILIPPE DECRAENE

par **Henri MARCHAL**

président honoraire, membre titulaire de l'Académie en 5^e section

Philippe Decraene nous a quittés le 14 avril dernier à un moment où la pandémie du coronavirus l'éloignait de sa famille et de ses amis qui ont été tristement privés du devoir et de l'émotion de lui dire adieu. Né à Paris le 5 octobre 1930, il aurait eu 90 ans le 5 octobre dernier.

Après un cursus à Sciences-Po (l'IEP) et un diplôme en ethnologie, il avait choisi à 25 ans la carrière de journaliste. *Le Monde* l'accueillit en 1958 et il y poursuivit son activité jusqu'en 1984.

En excellent connaisseur de l'Afrique subsaharienne, ses analyses et ses ouvrages constituaient des références. Avec son art de la formule il publia *Vieille Afrique, jeunes Nations* (édité aux PUF en 1982). Le prix Pierre-Mille du meilleur reportage lui fut décerné en 1962 (décerné par le Syndicat de la presse française d'outre-mer à un journaliste de la presse écrite ou audiovisuelle francophone).

Il savait à l'occasion manier une plume littéraire dans ses *Lettres d'Afrique, entre Cancer et Capricorne* (publié aux éditions Denoël en 1995). Dans la même veine, il signa avec François Zuccarelli *Les Grands Sahariens, à la découverte du désert des déserts*, considéré comme un véritable roman d'aventures.

Il exerça parallèlement les fonctions de rédacteur en chef de la *Revue française d'études politiques africaines* fondée à Dakar par son confrère Pierre Biarnes. Il connut personnellement les chefs d'État présents et passés de l'Afrique francophone.

Le brillant journaliste sut se muer en éminent universitaire. En 1984, il prit la direction du Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes, le CHEAM, qu'il assumait avec autorité jusqu'à son remplacement en 1996. Il lui appartient d'en être « le grand revitaliseur », selon l'expression pertinente de notre distingué confrère Pascal Chaigneau. Philippe Decraene sut en assurer avec conviction la mutation que les circonstances lui dictaient. Son exemple pourrait servir à inspirer la métamorphose que l'Académie des sciences d'outre-mer s'apprête à vivre au moment où elle va célébrer son centenaire en 2022.

Durant son mandat, il multiplia les rencontres qui réunirent de nombreux universitaires. Dès 1985, il prit l'initiative d'un colloque international ayant pour thème « L'Afrique noire depuis la conférence de Berlin ». Ce fut une première dans l'histoire de l'institution dont il tint à marquer le cinquantenaire par l'édition d'un timbre commémoratif. Alors que le CHEAM rendait de grands services, Philippe Decraene éprouva quelque amertume après sa suppression en l'an 2000, laquelle suppression fut également durement ressentie par tous ceux qui y ont professé et suivi les cours (comme certains parmi nous), et qui lui reconnaissaient une réelle utilité.

Parallèlement, Philippe Decraene enseigna à l'Inalco qui lui offrit la chaire d'histoire de la civilisation de l'Afrique moderne et contemporaine, tout en donnant des cours à Sciences-Po. Avec son épouse Paulette, qu'il avait rencontrée sur les bancs de la Sorbonne, il dirigea encore la revue *L'Afrique et l'Asie modernes*, davantage portée sur les aspects culturels. Il fut également nommé membre du Haut Conseil de la Francophonie en 1985, année de sa création.

Il avait pris part très tôt aux activités de notre Compagnie puisqu'il en fut élu correspondant dès 1963. Il était titulaire en 2^e section depuis 1972 et en fut le président en 1996. Je garde de cette période son article sur le Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie publié dans *Le Monde* le 24 avril 1980, un an après que j'en avais été nommé à la direction, dans lequel il soulignait le renouvellement et les importantes transformations qui y avaient été opérés.

Après cette marque d'encouragement, Philippe Decraene n'avait cessé de m'appuyer pour rejoindre patiemment les rangs de notre Compagnie. Sa présence y a été particulièrement bénéfique, ses correspondances avec le secrétaire perpétuel Gilbert Mangin en témoignent : régulièrement, il proposait des communications, suggérait des noms de conférenciers et de candidats aux sièges vacants.

Outre la Légion d'honneur dans le grade d'officier, il était titulaire de nombreuses décorations africaines. Il nous laisse une double expérience de journaliste et de professeur dont il nous appartient de nous souvenir. À nous, de nous saisir de toute la force de son œuvre.

*
* *

NÉCROLOGIE DE MAX GOYFFON

par ses collègues du Muséum national d'histoire naturelle

CINQUANTE ANNÉES DE PASSION

relayées par Jean-François TURENNE

président honoraire, membre titulaire de l'Académie en 4^e section

avec l'aimable autorisation de Christine ROLLARD

arachnologue, enseignante-chercheuse au Muséum national d'histoire naturelle

Cet hommage du 31 juillet 2020 rendu à leur confrère Max GOYFFON par Christine ROLLARD (Institut de Systématique, Évolution, Biodiversité, MNHN), Philippe BILLIAL (professeur Paris-Sud, MCAM : Molécules de Communications et Adaptation des Microorganismes) et Joseph SCHRÉVEL (professeur émérite honoraire, directeur de l'école doctorale ED 227 « Sciences de la Nature et de l'Homme », 1995-2002), est repris et complété par Jean-François TURENNE pour ce qui le concernait au sein de l'Académie des sciences d'outre-mer.

Max Goyffon, né en 1935, nous a quittés à l'âge de 85 ans le 26 juillet dernier au terme d'une maladie invalidante et évolutive de deux années. Il a mené de front une double carrière au Centre de recherche du service des armées (CRSSA) et au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN).

Médecin-lieutenant de l'École du service de santé militaire de Lyon (1959), il avait été admis en 1966 au concours de recherche mention Biologie générale et affecté au CRSSA pour précisément y rejoindre la division de Biologie générale et Écologie alors dirigée par le médecin en chef Pierre-Marie Niauxsat. Ce dernier avait créé en 1962-1963 au MNHN le Laboratoire d'études et de recherches sur les arthropodes irradiés (le LERAI), régi par une convention tripartite entre le Service de santé des armées, le MNHN et le CNRS, et lorsqu'il partit en 1971, Max Goyffon en prit alors la direction. Ainsi toute la carrière militaire de Max Goyffon jusqu'en 1995 s'effectuera au LERAI et se poursuivra comme attaché au MNHN. Sa formation sur la systématique et la biologie des arthropodes venimeux bénéficiera de l'enseignement du P^r Maxime Vachon, spécialiste des scorpions, président de la Société zoologique de France.

Docteur ès sciences de l'Université de Paris-VI (1976), il fut promu comme chef de la division de Biologie générale et Écologie du CRSSA, professeur agrégé du Val-de-Grâce en 1983, directeur scientifique du même CRSSA, à Clamart puis à la Tronche-Grenoble de 1986 à 1995, et nommé au grade de médecin général de division en 1993. Relevons que tant Pierre-Marie Niauxsat que Maxime Vachon – qui en fut le président – aussi bien que notre confrère Max Goyffon, tous ont été membres de l'Académie des sciences d'outre-mer.

Les activités scientifiques et d'enseignant de Max Goyffon s'affirmeront avec la création en 1983 d'un cours spécialisé annuel au Muséum sur les animaux venimeux, leurs venins, les envenimations et leur traitement. Il n'existait pas en France, ni à l'étranger sauf au Brésil, d'enseignement régulier de ce type. Ainsi cette formation de référence nationale accueille chaque année de nombreux médecins (SAMU, Centres antipoison), infirmiers, pharmaciens, vétérinaires, particuliers, étudiants en sciences biologiques de différents parcours de masters, concours des Sciences de la vie ou écoles doctorales. Cet enseignement original se poursuit toujours.

Le rôle de Max Goyffon dans l'enseignement au Muséum allait permettre la création d'une école doctorale au sein de l'établissement. Ainsi, en 1995, l'ED 227 « Science de la Nature et de l'Homme » a été reconnue avec le DEA « Interactions toxiques dans les écosystèmes et biotechnologies liées aux toxines » dont notre confrère s'était vu confier la responsabilité. Plus de soixante jurys de soutenance de thèse ont été réunis sous sa présidence, témoignant du succès de ce DEA.

Les activités de recherche de Max Goyffon ont porté sur les toxines des venins de scorpions, insectes hyménoptères, araignées de nombreux pays africains et sud-américains. Elles ont fait l'objet de plus de deux cent cinquante publications scientifiques comprenant des chapitres de livres à diffusion nationale et internationale, dont une véritable encyclopédie que représente *La fonction venimeuse*, éditée en 2015 par Lavoisier TEC & DOC, codirigée avec Christine Rollard et Jean-Philippe Chippaux, à laquelle ont contribué vingt-six auteurs.

Max Goyffon fut également coauteur de huit livres. Grâce à un réseau de collaborations avec des laboratoires de réputation internationale en biochimie, biologie moléculaire, immunologie, il a pu guider, fournir des modèles expérimentaux qui offrent des outils précieux pour l'étude des mécanismes fondamentaux du vivant et pour la découverte de nouvelles molécules capables de maîtriser les processus infectieux, physiologiques voire environnementaux. Médecin, il s'intéressait également à la sérothérapie antivenimeuse et participait à l'étude et au développement d'une nouvelle génération d'antivenins recombinants, plus sûrs et plus efficaces.

Monument de la toxicologie au Muséum, Max Goyffon a accompagné beaucoup de jeunes chercheurs, et il eut un rôle important par la suite dans leurs carrières scientifiques en France mais aussi dans les pays concernés par le fléau que représentent aujourd'hui encore les envenimations.

Élu correspondant en 1990, puis membre titulaire en 2011 de l'Académie des sciences d'outre-mer, il était officier de l'ordre national du Mérite (1988) et officier de la Légion d'honneur (1993).

Max Goyffon s'impliqua beaucoup dans les activités de notre Compagnie : le 3 décembre 2010, il y avait présenté une synthèse sur « Les problèmes actuels posés par les envenimations ophidiennes dans le monde et le manque de sérum antivenimeux ». Ce thème n'avait pas manqué d'attirer plus spécifiquement l'attention de l'Académie : il s'était alors vu confier l'animation d'une commission spécialisée, dont il allait d'ailleurs devenir le corapporteur lorsqu'en furent transmises les conclusions à nos tutelles.

Il nous avait entraînés à Mâcon, le 10 avril 2014. À l'Académie des arts, sciences et belles-lettres de la ville précisément, afin d'y honorer la mémoire de Marcel Soret. Il y présenta une communication qui avait pour thème, formulé sous forme de question : « La pullulation d'animaux venimeux : conséquences d'un changement climatique ? » et qui fut très appréciée. Il insistait toujours sur l'urgence de rendre accessible les sérums antivenimeux, l'éducation sanitaire des populations devant les risques d'envenimation, le développement de recherches cliniques et l'amélioration des relevés épidémiologiques. Il n'oubliait pas l'ethnopharmacie ni la tradimédecine, et appelait à s'intéresser aux nouvelles techniques de préparation des anticorps.

C'était un grand homme tant par ses connaissances scientifiques que son humanité et sa convivialité ; simple, passionné, généreux, érudit, avec un grand sens de l'humour au verbe si particulier, il savait allier à la fois des points de vue de naturaliste, de biochimiste et de médecin.

Max Goyffon était un Monsieur.

*
* *

NÉCROLOGIE DE BERNARD DEBRÉ

par **André RONDE**

membre titulaire de l'Académie en 5^e section

Bernard Debré, décédé à Paris le 13 septembre 2020, était né le 30 septembre 1944 à Toulouse. Fils de Michel Debré et frère jumeau de Jean-Louis Debré, il a mené jusqu'à son décès, conjointement, une carrière médicale de chirurgien et un engagement politique très actif.

En effet, professeur des universités et praticien hospitalier, il était chef de service d'urologie de l'hôpital Cochin depuis 1990.

Le virus de la politique, probablement hérité de son père, l'avait très vite rattrapé. Il serait trop long de rappeler tous ses engagements depuis 1986 où il fut élu pour la première fois député jusqu'à son décès où il était toujours élu municipal à Paris. Je rappellerai toutefois qu'il fut maire d'Amboise de 1992 à 2001 où il avait succédé à son père et où il a été inhumé dans la plus stricte intimité, qu'il fut député de Paris de 2004 à 2017 et qu'il occupa le poste de ministre de la Coopération dans le gouvernement d'Édouard Balladur de 1994 à 1995.

Homme de droite convaincu, il a toujours veillé à garder une certaine indépendance vis-à-vis des partis qu'il soutenait, de l'UDF aux Républicains. Ce furent aussi son souci d'originalité et son esprit critique qui lui valurent dans le domaine médical quelques ennuis avec le Conseil de l'ordre en 2014, tout cela injuste et vite oublié.

Membre du conseil consultatif d'éthique, Bernard Debré avait été élu membre titulaire de notre académie en novembre 2008.

Il était officier de la Légion d'honneur et titulaire de nombreux ordres africains.

*
* *

NÉCROLOGIE D'YVETTE NOSNY

par André RONDE

Madame Yvette NOSNY, qui nous a quittés le 18 avril 2020 et dont les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité durant le confinement, était née le 15 février 1918 à Toulon.

Docteure en médecine hospitalière, elle avait débuté sa carrière comme cadre de l'Assistance médicale indigène à Dakar et à Conakry de 1945 à 1949, puis dans le service médical du Corps expéditionnaire en Indochine.

Elle acquit une spécialité en bactériologie à l'Institut Pasteur, puis en hématologie sérologie et anatomie pathologique à la faculté de Marseille, entre 1958 et 1966. Elle exerça pendant de nombreuses années dans l'enseignement et la recherche médicale.

Membre de plusieurs sociétés savantes dans le domaine médical dont, depuis 1952, celle de Saïgon, elle fut élue correspondante de l'Académie des sciences d'outre-mer en 1967.

Elle écrit en 2009 ses *Mémoires d'outre-mer* (publiés par l'Atelier des livres).

Son âge et son éloignement géographique l'avaient un peu écartée de nos activités et nous ne pouvons que le regretter.

Son époux, Pierre, membre de l'Académie nationale de médecine décédé en 1999 qui fut lui-même spécialiste des maladies tropicales, l'avait accompagnée dans toute sa carrière.

*
* *

NÉCROLOGIE DE DIDIER GIARD

par Serge ARNAUD

suppléant du secrétaire perpétuel, membre titulaire de l'Académie en 3^e section

Le 25 avril dernier, j'avisais Didier Giard du report à 2021 de la séance qu'il préparait à l'Académie sur les gemmes, du fait de la pandémie actuelle. Il me répondait aussitôt qu'il se chargeait de sa réorganisation.

Il me dit qu'il était en bonne santé, qu'il venait de remporter les élections municipales à Villecresnes et qu'il en serait probablement le premier adjoint, et qu'en tout cas il serait conseiller territorial de Grand Paris Sud-Est Avenir, ce qui lui permettrait de reprendre sa place de vice-président du SyAGE, le Syndicat mixte d'Assainissement et de Gestion des Eaux du bassin-versant de l'Yerres (Ex-SIARV). Il me fit part également de ses autres activités et projets, dont la préparation des XIX^e Rendez-vous gemmologiques de Paris à l'Unesco, ou encore ses interventions comme conférencier à bord de bateaux de croisière en Asie, autant d'occasions de « transmettre » avec toute son érudition qui cependant étaient menacées de report en raison de la Covid-19.

Aussi ma stupéfaction fut-elle totale lorsque, le 4 mai, son épouse Isabelle nous écrivait : « *Mon mari Didier Giard nous a quittés hier dimanche 3 mai. Lui si fort, si combatif, si amoureux de la vie, a été terrassé par la maladie, une "simple" pancréatite aiguë. Didier a beaucoup apprécié ses rencontres avec tous les membres de l'Académie, les études et brillantes interventions, et l'amitié sincère de certains membres.* »

Il a ainsi été fauché, sans que l'on puisse s'y attendre, à 69 ans en pleine force de l'âge.

Après avoir été élu correspondant de la 1^{re} section le 14 novembre 2008, il était devenu membre libre le 27 mai 2016. J'avais prononcé son discours d'installation qui montrait la variété de ses expériences et ses nombreuses qualités le 5 mai 2017 – soit presque trois ans jour pour jour avant son décès –, mais dans le temps contraint qui m'est imparti aujourd'hui, je me bornerai seulement à un rapide survol de sa carrière.

Né le 12 octobre 1951 à Saint-Mandé, Didier Giard étudia aux cours Hattemer et Minerva puis à la *Faculté libre d'économie et de droit* (FACO Paris, devenue Faculté libre de droit, d'économie et de gestion) et à l'*École nationale des langues orientales vivantes* à Paris (devenue Institut national des langues et civilisations orientales, l'Inalco). Il était titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques.

Il mena une triple carrière d'enseignant, d'entrepreneur et d'homme politique.

Directeur commercial (1974-1988) puis gérant d'André Giard SARL (depuis 1988), de Territoire Métal (2000-2005) et président-directeur général de Presti-France (2000-2005), il occupa le poste de gérant de Diamond Vallée (à partir de 2005). Président de l'*Union des jeunes responsables économiques* (dès 1988) et de la *Société des cendres* (dès 2009), il fut nommé membre du bureau de l'*Union d'action internationale des petites et moyennes entreprises* (1985-1986), membre du comité directeur (1977-1990), membre du bureau (1978-1990) de la *Confédération générale des petites et moyennes entreprises* (CGPME), puis membre fondateur et président de *Dynamiques Punch* (1990).

Membre du conseil d'administration de la *Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie* (1976-1979, 1981-1987, 1989-1995 et 1998-2008) puis président du groupe des fabricants-bijoutiers (2002-2005), il exerça par ailleurs les fonctions de conseiller du Commerce extérieur de la France (depuis 1983) et de maître de conférences associé à la *Faculté d'administration et d'échanges internationaux* de l'université Paris-XII Val-de-Marne (1993).

Didier Giard fut également membre du conseil de gestion de l'*Unité de formation et de recherche de sciences et techniques des activités physiques et sportives* (UFR-STAPS) de l'université Paris-V avant de devenir président de l'*Association française de gemmologie* et directeur de la publication (dès 1997) de la *Revue française de gemmologie* puis coprésident du I^{er} Forum mondial du rubis à Bangkok.

Auditeur de la 45^e session de l'*Institut des hautes études de défense nationale* (1992-1993) et de la 54^e session du *Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes* (1993-1994), il fut par ailleurs administrateur de la *Sofimar* (à partir de 2001) tout en exerçant les fonctions de conseiller municipal délégué de Villecresnes après avoir été conseiller communautaire du plateau briard, et de vice-président du SyAGE, comme indiqué précédemment.

Membre de la Société des explorateurs, administrateur de la Société asiatique, Didier Giard s'est beaucoup impliqué dans la vie de l'Académie en présentant plusieurs communications particulièrement appréciées et en apportant une plus-value notoire au comité du Centenaire dont il était membre.

Didier Giard était officier de l'ordre national du Mérite et chevalier des Palmes académiques.

*
* *

NÉCROLOGIE DE GÉRARD MOTTET

par Serge ARNAUD

Gérard Mottet a été élu à l'Académie des sciences d'outre-mer comme membre libre le 3 décembre 1999. Il est décédé, à Sens, le 11 octobre dernier.

Né le 27 septembre 1938 à Autun, il fut professeur des Universités à l'université *Jean Moulin-Lyon III* et directeur de son *Laboratoire de géographie physique* en 1993. Il consacra une partie de sa carrière à enseigner la géographie physique outre-mer.

L'*Université de Tananarive* à Madagascar l'avait recruté en effet en 1967, dans le cadre de la coopération, pour enseigner la géographie physique. Il débuta dans le même temps une thèse d'État consacrée au volcanisme du sud de Madagascar et du sud-ouest de l'océan Indien. Au terme de sept ans de recherches, en 1974, il soutint sa thèse de doctorat à l'*université de Clermont-Ferrand*, un travail qui, aujourd'hui encore, fait référence.

Diplômé docteur d'État en géomorphologie volcanique, il partit enseigner pendant quatre ans à l'*Université de Tunis* avant de venir professer sur le territoire national, en 1978, lorsqu'il fut élu à l'*Université de Lyon*. Il eut alors en charge le DEA de géomorphologie dans les *facultés de Lyon-II*, de *Lyon-III* et de *Clermont-Ferrand* et allait être détaché deux ans à l'*Université de Yaoundé* au Cameroun pour y encadrer les doctorants.

Il fut ensuite appelé par le *ministère de la Coopération* pour occuper le poste de conseiller culturel à l'ambassade de France à Brazzaville, au Congo, et s'y occupa notamment de la direction des deux lycées français (1986).

Jean-Pierre Soisson, qui était alors président du conseil régional de Bourgogne, lui demanda en 2001 d'intégrer, en tant que personnalité qualifiée, le *Conseil économique, social, régional* (le CESR, devenu depuis le Ceser). Élu président de l'*Association bourguignonne des sociétés savantes* en 2006, il figura dans le comité scientifique du parc régional du Morvan et continua à superviser les travaux d'étudiants ayant choisi la même voie que lui, plus de quarante ans auparavant alors que s'échafaudaient les premières théories sur les mécanismes volcaniques.

Gérard Mottet a publié plusieurs ouvrages dont *Géographie physique de la France* (paru aux PUF en 1993 et qui fit l'objet d'une édition augmentée en 1997) et *Géographie des montagnes* (codirigé avec Henri Rougier et Gabriel Wackermann, publié aux éditions Ellipses en 2001). Il a écrit de nombreux articles sur ces sujets et sur la sismologie.

À l'Académie, il a présenté plusieurs communications et tenu des points d'actualité passionnants. J'avais eu l'occasion de beaucoup échanger avec lui lorsque j'avais en charge les séismes aux Antilles. Il aimait beaucoup transmettre aux jeunes générations notamment dans cette Bourgogne qu'il appréciait tout particulièrement.

Lieutenant-colonel dans la réserve citoyenne, il était chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite et officier de l'ordre des Palmes académiques.

*

* *

INFORMATIONS SUR LA PRÉPARATION DU CENTENAIRE

par **Hubert LOISELEUR des LONGCHAMPS**
vice-président, membre titulaire de l'Académie en 5^e section



Chères Consœurs, Chers Confrères,

À la demande du secrétaire perpétuel, en cette première séance de l'année placée sous la présidence de M. Marc Aicardi de Saint-Paul, je suis heureux de faire une présentation, rapide, de la préparation du centenaire de l'Académie.

L'avant-dernière nécrologie de la séance de ce jour, présentée par notre confrère Serge Arnaud, était consacrée à Didier Giard, qui était membre du comité du Centenaire depuis l'origine et un confrère très attachant. Didier Giard était très actif parmi nous, émettant de nombreuses propositions, offrant ses services pour nombre de projets, rédigeant le compte rendu de séance lorsqu'il le fallait. Sa disparition brutale nous a tous profondément attristés.

Il me revient maintenant de passer en revue les chantiers du Centenaire.

Le livre du Centenaire, tout d'abord : *Penser le monde de demain*

Avec Dominique Barjot, codirecteur de l'ouvrage, nous avons reçu, à la date d'aujourd'hui, un grand nombre de textes des auteurs, et nous attendons les derniers manuscrits dans les tout prochains jours. Il y a un travail d'homogénéité éditoriale et de choix d'iconographies à effectuer avant la transmission du projet à l'éditeur.

Le timbre-poste

Une demande a été effectuée il y a un an auprès de La Poste, grâce à la diligence de notre confrère Jean-Claude Lesourd. Nous attendons une réponse de la commission compétente du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.

La médaille

Je remercie notre confrère Henri Marchal qui a recherché et recueilli quatre projets, notamment d'artistes africains. Ces projets sont soumis à l'appréciation du comité du Centenaire du 4 février, qui transmettra aussitôt son choix au bureau de l'académie du 5 février pour décision.

Le logo

Notre consœur Jeanne-Marie Amat-Roze a imaginé un logo reprenant notre logo actuel, en l'entourant de la mention du centenaire et du nom de l'Académie. Deux projets ont été conçus à partir de cette idée. Ils seront soumis au comité lors de la même séance.

L'affiche

En dépit de tentatives déterminées et méritoires, ce projet n'a pas encore abouti. Si certains d'entre vous, chères consœurs et chers confrères, souhaitaient nous aider à avancer, nous en serions ravis. Le comité souhaiterait vivement pouvoir faire appel à un artiste étranger (du continent asiatique ?) pour illustrer l'affiche qui marquera l'année centenaire.

Je lance un appel à chacune et chacun d'entre vous concernant les contributions que pourraient nous fournir des partenaires extérieurs : universités, académies, institutions publiques, entreprises... Notre confrère Jean-François Turenne a été maître d'œuvre dans l'élaboration des statuts du fonds de dotation « sciencesdev » de notre académie, qui pourra accueillir les financements extérieurs destinés au Centenaire. Un premier donateur, issu des rangs de notre Compagnie, a effectué un don qui appelle notre reconnaissance. Nous espérons que son exemple aura un effet d'entraînement puissant.

Nous préparons aussi, dès maintenant, les dix séances anniversaires de 2022, une par mois (sauf en juillet et août), en désignant des coordinateurs. Les thèmes des séances ont été validés, et les coordinateurs désignés auront le choix du format et des lieux des séances, avec les partenaires extérieurs volontaires. Pour chaque séance, un grand témoin sera invité en lien avec le thème de la séance. Des séances traditionnelles supplémentaires seront naturellement organisées, en fonction des demandes des sections et de l'actualité.

Voilà, mes chères consœurs et mes chers confrères, ce que je peux vous fournir comme informations sur l'activité du comité. C'est un travail collectif, et je remercie chacune et chacun des membres du comité d'y prendre part. Les débats sont constructifs et les membres du comité sont à l'écoute des académiciennes et des académiciens qui sont désireux d'exprimer un souhait ou une opinion, ou de proposer une contribution.

*
* *